

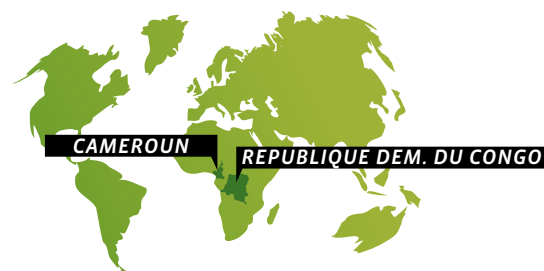


## BOX 1

EVALUATION À MI-PAROURS DU PROGRAMME FLEGT-ACP, DESTINÉ À LUTTER CONTRE LE COMMERCE DE BOIS ILLÉGAL.

Financement Union Européenne et mise en œuvre par la FAO. Missions réalisées au Cameroun et en République Démocratique du Congo.

JOSEPH ROCHER



**FLEGT EST L'ACRONYME ANGLAIS POUR APPLICATIONS DES RÉGLEMENTATIONS FORESTIÈRES, GOUVERNANCE ET ECHANGES COMMERCIAUX.**

Le Plan d'Action FLEGT<sup>1</sup> de l'Union Européenne (UE) propose un programme d'actions qui constitue la réponse de l'UE au problème de l'exploitation illégale des forêts et à son commerce associé.

L'exploitation illégale des forêts est responsable d'importants dommages environnementaux et sociaux, en même temps qu'elle coûte aux gouvernements un manque à gagner annuel de près de 10 milliards de dollars.

CE PLAN D'ACTION FLEGT DE L'UNION EUROPÉENNE ÉNONCE UN ÉVENTAIL DE MESURES QUI VISE À FAIRE FACE AU PROBLÈME DE L'EXPLOITATION ILLÉGALE DES FORÊTS. IL PORTE ESSENTIELLEMENT SUR SEPT GRANDS DOMAINES:

1. L'appui aux pays producteurs de bois.
2. Les activités visant à promouvoir le commerce du bois légal.
3. La promotion des politiques des marchés publics.
4. L'appui aux initiatives du secteur public.
5. Les garanties pour le financement et les investissements.
6. La mise en pratique de la législation existante ou l'adoption d'une nouvelle législation pour soutenir le plan.
7. Le problème du bois de la guerre.

**LE PROGRAMME FLEGT-ACP, DONT L'ÉVALUATION À MI-PAROURS ÉTAIT DEMANDÉE, TRAVAILLE EN DIRECTION DE 4 RÉSULTATS ATTENDUS:**

**RÉSULTAT 1** Mise à la disposition des différents opérateurs économiques, acteurs sociaux et responsables gouvernementaux impliqués dans cette filière, de toutes les informations nécessaires pour comprendre les objectifs et les moyens de mettre en œuvre le plan d'action de FLEGT.

**RÉSULTAT 2** Amélioration de la gouvernance des ressources forestières, passant, si nécessaire, par la révision des législations et des systèmes de régulation qui s'y appliquent.

**RÉSULTAT 3** Renforcement des institutions (gouvernementales ou non gouvernementales).

**RÉSULTAT 4** Soutien à des projets pilotes permettant une mise à niveau des acteurs sur les points critiques du processus FLEGT.

Le plus grand intérêt de ce projet est qu'il aide à la construction d'un dialogue et d'une concertation entre les pouvoirs publics, le secteur privé et la société civile pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques forestières dans les pays en développement. Dans le cas des labels privés relatifs au commerce du bois, l'élaboration des grilles de certification et leur mise en œuvre est le plus souvent le fait d'organisations internationales (ONG ou autres). Dans le cas de FLEGT, ce sont les acteurs nationaux des pays en développement qui ont la responsabilité d'établir les « grilles de légalité » du bois qu'ils exportent.

L'évaluation à mi-parcours de ce projet, comprenant des missions dans 6 pays ACP, est réalisée par une équipe de 2 experts, dont l'un des deux est un expert RONGEAD. ■



FAO :  
[www.fao.org/forestry/acp-flegt/fr](http://www.fao.org/forestry/acp-flegt/fr)

POINT DE VUE D'UNE ONG CAMEROUNAISE SUR LE PROCESSUS ENGAGÉ AU CAMEROUN :  
<http://loggingoff.info/fr/document/contre-expos%C3%A9-de-lapv-au-cameroun>

## BOX 2

ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA FORMULATION DU PROGRAMME D'APPUI AU COMMERCE ET À L'INTÉGRATION RÉGIONALE (PACIE), POUR LA RÉGION AFRIQUE CENTRALE.

EuropeAid – Union Européenne.

JOSEPH ROCHER



AFRIQUE CENTRALE

Poli  
tique  
COMMERCIALE

**DEPUIS PLUS DE DIX ANS, LES PAYS DE L'AFRIQUE CENTRALE (AC) SE SONT DONNÉ POUR OBJECTIF DE BÂTIR UN MARCHÉ COMMUN, BASÉ SUR L'UNION DOUANIÈRE, LA LIBRE CIRCULATION DES FACTEURS DE PRODUCTION AINSI QUE SUR LA COHÉRENCE DES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT.**

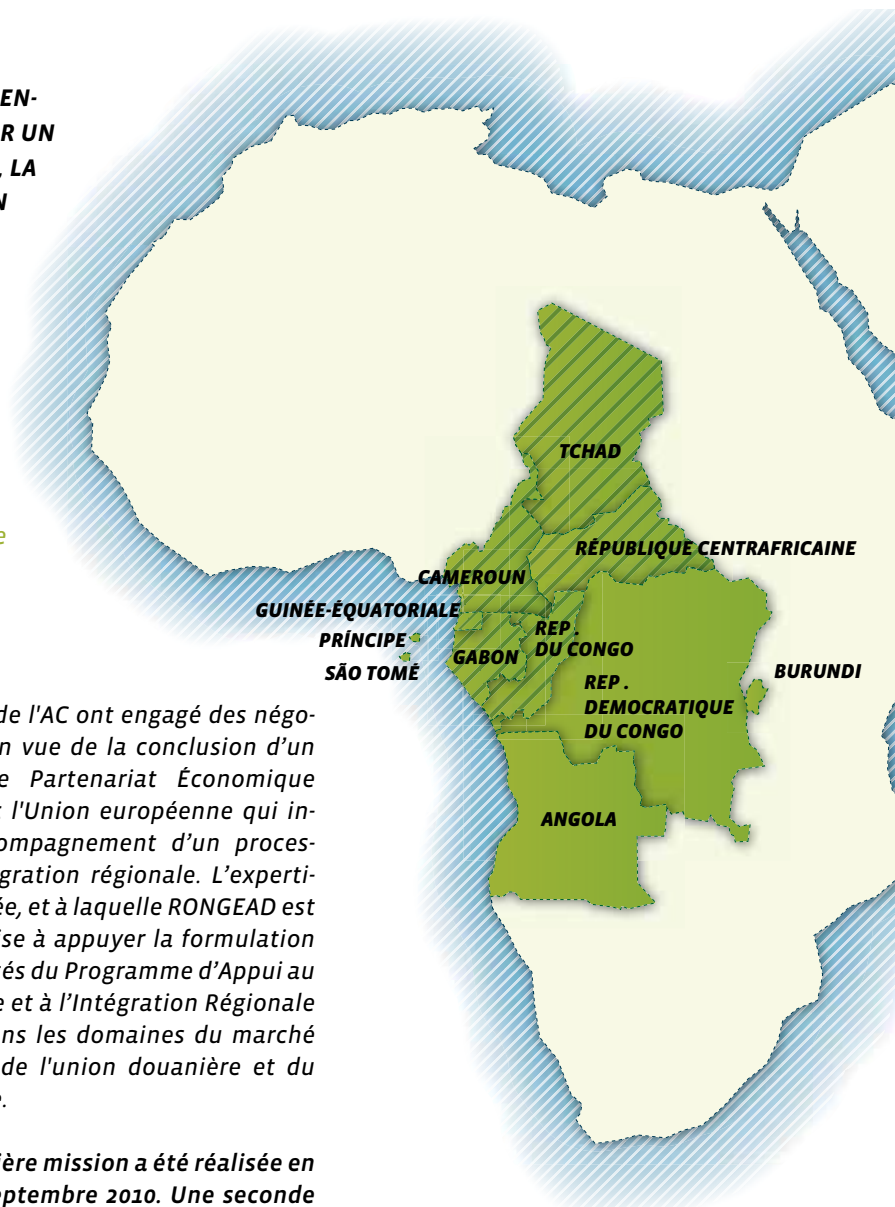
Ils ont traduit cette ambition à travers le lancement, en 1994, et la mise en place, en 1999, de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), réunissant six pays de la région : le Cameroun, la République Centrafricaine, le Congo, le Gabon, la Guinée-équatoriale et le Tchad.

Déjà dotée d'une monnaie unique (le franc CFA), la CEMAC, qui regroupe l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) et l'Union Economique de l'Afrique centrale (UEAC), se pose, entre autres, comme objectif de promouvoir les marchés nationaux par l'élimination des entraves au commerce inter communautaire dans la perspective de créer un véritable marché commun africain.

Parallèlement, la Communauté Économique des États d'Afrique Centrale (CEEAC), créée en 1983 et réunissant les pays de la CEMAC, l'Angola, la RDC, le Burundi et São Tomé et Príncipe, comporte également des objectifs en terme d'intégration économique en commençant par le lancement en juillet 2004 d'une zone de libre-échange.

Les États de l'AC ont engagé des négociations en vue de la conclusion d'un Accord de Partenariat Économique (APE) avec l'Union européenne qui inclut l'accompagnement d'un processus d'intégration régionale. L'expertise sollicitée, et à laquelle RONGEAD est associé, vise à appuyer la formulation des activités du Programme d'Appui au Commerce et à l'Intégration Régionale (PACIE) dans les domaines du marché commun, de l'union douanière et du commerce.

Une première mission a été réalisée en août et septembre 2010. Une seconde mission de « finalisation » est prévue courant 2011. ■



**CEMAC :**  
CAMEROUN, REP. CENTRAFRICAINE, CONGO, GABON, GUINÉE ÉQUATORIALE, TCHAD.

**CEEAC :**  
CEMAC, ANGOLA, RDC, BURUNDI, SAO TOMÉ, PRINCIPE.

## BOX 3

### FILIERES ET OMC, DEMARCHES POUR L'ETABLISSEMENT DE FILIERES DURABLES

FANNY COUSTALINE



## PROBLÉMATIQUE

En 2010, la FPH (Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme) a chargé RONGEAD d'un travail d'étude sur l'établissement de filières durables dans le cadre du commerce international et de la réforme de l'OMC.

Le progrès technique, la libéralisation des échanges et la mondialisation ont entraîné un développement de filières agricoles internationalisées. Si cela a permis de résoudre un certain nombre de défis dans l'alimentation, ces nouveaux systèmes alimentaires sont aussi la cause de problèmes majeurs. La santé et le bien-être des consommateurs du Nord sont trop souvent privilégiés par rapport aux agriculteurs (et consommateurs) des pays en développement. Selon la FAO, la population rurale s'élève à 3,3 milliards de personnes, soit 52 % de la population mondiale.

Les trois quarts des pauvres vivent en milieu rural et, paradoxalement, la majorité de ceux qui souffrent de la faim sont des paysans des pays en développement, c'est-à-dire des producteurs et vendeurs de nourriture. De plus, 70% de l'alimentation mondiale est produite par des petits producteurs.

Ce sont donc ces petits producteurs et ces populations qui doivent aujourd'hui bénéficier de politiques publiques réformées. L'étude « Filières et OMC » a pour but d'identifier des propositions intégrant une approche « filière » au niveau international qui entraînerait une régulation plus durable des échanges ainsi que des impacts positifs sur le niveau de vie des paysans du Sud. ■

## RÉALISATIONS

**1.** Une méthode d'évaluation de filière, dont l'objectif est de faciliter l'accès au marché des petits producteurs des pays en développement.

**BUT** Générer une augmentation des revenus grâce à l'accès à de nouveaux marchés exports.

**2.** Une analyse des différentes initiatives durables existantes dans le monde et pouvant s'apparenter à des « contrats de filières ».

**BUT** Rédiger un « cahier des charges » de ce que doit être une filière durable.

**3.** La rédaction de propositions qui puissent rentrer dans un débat public relatif à la prise en compte de la notion de filière durable dans les accords de l'OMC et plus largement dans la régulation internationale.

**BUT** Constituer des leviers d'action pour un changement des systèmes alimentaires au niveau mondial.

## RÉSULTATS OBTENUS

Force est de constater que malgré la prise de conscience et la demande croissante pour des produits plus respectueux de l'environnement et des questions sociales, seules quelques démarches volontaires existent dans le monde.

Des politiques contraignantes doivent être mises en place si l'on veut que les critères d'équité - à commencer par l'accès au marché - de respect de l'environnement et des droits sociaux, de changement climatique soient pris en compte dans le commerce international. Une meilleure gouvernance quant à l'établissement des politiques agricoles et des réglementations qui impactent la production doit voir le jour, y compris grâce à un partenariat entre les institutions

publiques et privées. Certaines règles de l'OMC peuvent être utilisées comme leviers d'action vers une production plus durable et responsable. Il est temps que les nombreux accords signés de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) soient respectés ou qu'un mécanisme identique à l'ORD (Organe de Règlement des Différends) de l'OMC puisse pousser à leur respect.

Et enfin, l'après Doha devra nécessairement prendre en compte ces questions de la durabilité et du changement climatique dans les règles du commerce, tout en veillant à exclure le risque de protectionnisme environnemental. ■

## BOX FOCUS : FPH-RONGEAD

HISTORIQUE DU PARTENARIAT  
ENTRE LA FPH ET RONGEAD.

Le partenariat entre la FPH et RONGEAD a commencé en 1994 avec la contribution de RONGEAD à un séminaire au Cambodge qui réunissait des partenaires de quatre pays de la zone (**Vietnam, Cambodge, Laos et Thaïlande**) ainsi que des partenaires de différentes régions du monde sur « **le Gatt et le Développement** ».

La collaboration s'est poursuivie avec la production de nombreux livres et dossiers sur la question de la régulation du commerce international confrontée à la question du développement et de l'environnement. On citera « **Le Gatt en pratique** » (1994), « **Après les feux de paille - Politiques de sécurité alimentaire au Sud et mondialisation** » (1998).

Depuis plusieurs années, RONGEAD participe régulièrement aux rencontres et initiatives de la FPH, notamment celles qui ont été organisées par le réseau APM (Agricultures Paysannes du Monde) ou par « **l'Alliance internationale Terre Citoyenne** ».



EN 2009, RONGEAD A ÉGALEMENT PRODUIT, AVEC LE SOUTIEN DE LA FPH, QUATRE CAHIERS DE PROPOSITION SUR LA GOUVERNANCE :

- ▶ Agrocarburants & Gouvernance Mondiale.
- ▶ OMC & Gouvernance Mondiale.
- ▶ Santé, Médicaments & Gouvernance Mondiale.
- ▶ Asie Centrale & Gouvernance Mondiale.

En juillet 2010, RONGEAD a participé au Forum Chine-Europe où près de 1000 participants, issus de tous les horizons socio-professionnels et géographiques, se sont retrouvés à Hong Kong autour d'ateliers-débats et tables rondes pour construire ensemble une communauté mondiale harmonieuse et plurielle. ■



QUATRE CAHIERS DE PROPOSITION :  
[www.rongead.org/Cahiers-de-Propositions.html](http://www.rongead.org/Cahiers-de-Propositions.html)

## BOX FORMATION # 01

FORMATION « ACTEURS DE DEMAIN » ORGANISÉE EN PARTENARIAT AVEC L'ISARA.  
« L'AGRICULTURE DE RHÔNE-ALPES DANS LA COMPÉTITION ÉCONOMIQUE ».

FANNY COUSTALINE

### PRÉSENTATION

Dans le cadre de la formation « Acteurs de demain », 25 agriculteurs de Rhône-Alpes ont effectué un parcours de Bruxelles à Genève, entre 2009 et 2010, pour mieux appréhender le contexte de l'agriculture et de leurs futures responsabilités.

Les agriculteurs et responsables agricoles élus interpellés par les évolutions actuelles ont besoin d'identifier les enjeux globaux de l'agriculture d'aujourd'hui et de demain pour agir localement. A travers des conférences, témoignages, visite de l'OMC, cette formation a pour but d'affûter les regards et d'obtenir une meilleure vision de l'agriculture

dans son contexte mondialisé et ses enjeux sociaux globaux (alimentation, démographie, énergie, changement climatique, ...).

[ Acteurs...  
demain ]

## THÈMES ABORDÉS

APRÈS UNE FORMATION THÉORIQUE SUR L'OMC ET LES ÉCHANGES MONDIAUX, LES AGRICULTEURS ONT PU RENCONTRER DIFFÉRENTS EXPERTS ET DÉBATTRE AVEC EUX SUR DIFFÉRENTS SUJETS :

- ▶ Monsieur Paul Trâm Van Thinh, ancien ambassadeur de l'Union Européenne à l'OMC.
- ▶ Monsieur Wolf Meier-Ewert, spécialiste de la propriété intellectuelle et des indications géographiques.
- ▶ Monsieur Cédric Pené, Division agriculture et produits de base à l'OMC, qui a présenté l'évolution de l'accord agricole du cycle de Doha et ses points de blocages.
- ▶ Madame Shefali Sharma, de l'IATP (Institute for Agriculture and Trade Policy), en charge du suivi des négociations agricoles à l'OMC et du changement climatique.
- ▶ Docteur El Hadji A. Diouf, Directeur Exécutif de l'Agence Africaine Pour le Commerce et le Développement (ZACD), qui a présenté le point de vue et le rôle des pays africains sur les négociations internationales.
- ▶ Monsieur Christophe Bellmann, de l'ICTSD (International Centre for Trade and Sustainable Development), qui a présenté les principaux points de vue des forces en présence sur les négociations agricoles.

## RÉSULTATS

Les agriculteurs ont été amenés à confronter leur vision « locale » de l'agriculture de demain à celle plus globale exposée par les intervenants. Cela leur permet de mieux comprendre l'évolu-

tion du monde agricole, de savoir comment ils se positionnent et d'avoir les clés en main pour agir sur et avec ces institutions internationales afin de préserver leur vision du métier. ■

### EXTRAIT D'ARTICLE ÉCRIT PAR UN DES PARTICIPANTS, DIDIER VILLARD :

*" Il paraît vite évident qu'il ne faut pas démonter l'OMC, mais plutôt intervenir sur ceux qui la manipulent. De la même façon, il ne s'agit pas de sortir l'agriculture de l'OMC mais plutôt de faire valoir à l'intérieur des discussions ses spécificités. Et là, on retrouve encore tout l'intérêt du lobbying, de la communication sur notre métier et ce que l'on veut en faire. Si nos syndicats sont très présents à Bruxelles, et en relation avec Genève, c'est aussi pour faire prendre en compte une agriculture européenne assise sur des territoires, produisant de l'aliment de qualité, avec un maillage d'emplois couvrant l'espace.*

(...)

*En revenant de Genève, on retient que l'OMC est plutôt un bel organe de pacification du monde, qu'il vaut mieux y inscrire l'agriculture avec toutes ses spécificités plutôt que de l'extraire pour la laisser en proie à d'autres organisations moins scrupuleuses ou moins organisées, et qu'il faut prioritairement continuer les efforts pour juguler la crise financière mondiale et les spéculations exagérées.*

*Mais on revient aussi renforcés de nos valeurs syndicales, coopératives ou mutualistes qui mettent en avant les réalités de notre métier dans nos régions à handicap, les emplois agricoles sur nos territoires, la diversité et la qualité de nos productions, en résumé une agriculture durable et solidaire.*

*C'est donc tout l'intérêt pour nos jeunes agriculteurs de se réunir pour faire émerger l'agriculture qu'ils souhaitent pour le monde de demain et l'argumenter, comme de vrais avocats, pour que les messages arrivent jusqu'à Bruxelles, jusqu'à Genève et dans l'ensemble des diplomaties des 153 pays qui veulent bien jouer dans une même cour... "*